



La Commune de Val-de-Ruz s'étend sur plus de 124 kilomètres carrés et compte quelques 17'500 habitants. Troisième commune la plus peuplée du canton et deuxième en superficie, nous comptons environ 550 collaborateurs.

Afin de soutenir l'équipe de l'espace repas des écoles, plus précisément sur le site de la Fontenelle et renforcer la qualité de prise en charge des élèves, nous mettons au concours le poste suivant :

Animateur/Educateur à l'espace repas de la Fontenelle (F/H)

**à l'heure ;
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 13h00 environ.**

En tant qu'animateur/éducateur à l'espace repas, vous assurerez une prise en charge de qualité des élèves, soit plus précisément :

- accueillir, encadrer et organiser les activités des élèves (adolescents) accueillis au sein de l'espace repas ;
- coordonner le rangement et l'entretien des locaux avec le gestionnaire de l'espace repas et les élèves ;
- signaler à la direction tout problème inhérent au fonctionnement.

Votre profil :

- diplôme d'assistant socio-éducatif, d'éducateur social ES ou HES, d'animateur socio-culturel ou titre jugé équivalent ;
- expérience professionnelle dans le domaine concerné ;
- connaissance de l'accueil parascolaire ou de l'animation en centre de jeunesse un plus.

Lieu de travail : espace repas, la Fontenelle, 2053 Cernier

Entrée en fonction : 17 août 2026

Durée du contrat : indéterminée

Vous êtes une personne ayant le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative. Vous savez travailler en indépendance ou en équipe, faites preuve de disponibilité, de discrétion et d'entregent. Vous vous retrouvez dans cette annonce ?

Renseignements complémentaires : Mme Anne Macheret Dubey, secrétaire générale des écoles et de la jeunesse, par courriel à anne.macheretdubey@ne.ch ou par téléphone au 032 886 57 15.

Envoyez votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats au service des ressources humaines rh.val-de-ruz@ne.ch.

Classe salariale (selon grille salariale communale) : 4

